

CERTIFICAT DE QUALITÉ

NF PARQUETS

Société : **PARQUETS PROTAT**
Usine : BP 1 - Breuil - 71260 ST GENGOUX DE SCISSE - France
Identification N°: **46**

Lames de Parquets Massifs à rainures et/ou languettes COUNTRY

Essence : Chêne

Dimensions :

Épaisseur : 14 mm

Largeur ≤ 110 mm avec Longueur : 400 à 2500 mm

CLASSEMENT D'ASPECT : Sologne selon CdC du Référentiel

APTITUDE A L'USAGE	Les caractéristiques géométriques : Selon NF EN 13226 et § 3.1.1.2 de la partie 3 des prescriptions techniques du Référentiel	
	Humidité des bois : Selon NF EN 13226 (7 à 11 %)	
	Durabilité : Classe d'emploi 1	
CLASSEMENT D'USAGE Selon XP B 53-	Brut	33*
	Vernis	/
	Huilé	/

OPTION COMPATIBILITE SOLS CHAUFFANTS : oui dans les conditions définies dans le DTU 51.2

OPTION COMPATIBILITE SOLS CHAUFFANTS/ RAFRAICHISSANTS : oui dans les conditions définies dans le DTU 51.2

**Si finition (huile ou vernis) appliquée sur chantier, elle doit être conforme aux exigences définies aux § 4.3.2.3 et § 4.3.3.3 des prescriptions techniques pour la classe certifiée*

FCBA atteste de la conformité du produit décrit ci-dessus, dans les conditions prévues par les règles générales de fonctionnement des certifications de FCBA sous marque NF et du référentiel de la Marque NF Parquets.

Ces documents dans leur version en vigueur ainsi que la liste des entreprises et produits sous certification sont disponibles sur le site Internet : www.fcba.fr.

Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent et ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. Seules les lames de parquets dont les bottes ou les emballages sont revêtus de la Marque NF peuvent se prévaloir du présent certificat. Le marquage des produits doit être conforme selon le référentiel NF Parquets en vigueur.

Numéro de Certificat : **61/23/080**

Annule et remplace N° : /

Date d'émission : 21 juin 2023

Valable jusqu'au : **31/12/2024**

Pages :

**LE DIRECTEUR CERTIFICATION
ALAIN HOCQUET**

